

**Zeitschrift:** Archivum heraldicum : internationales Bulletin = bulletin international = bollettino internazionale  
**Herausgeber:** Schweizerische Heraldische Gesellschaft  
**Band:** 86 (1972)  
**Heft:** 2-3

**Buchbesprechung:** Bibliographie

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

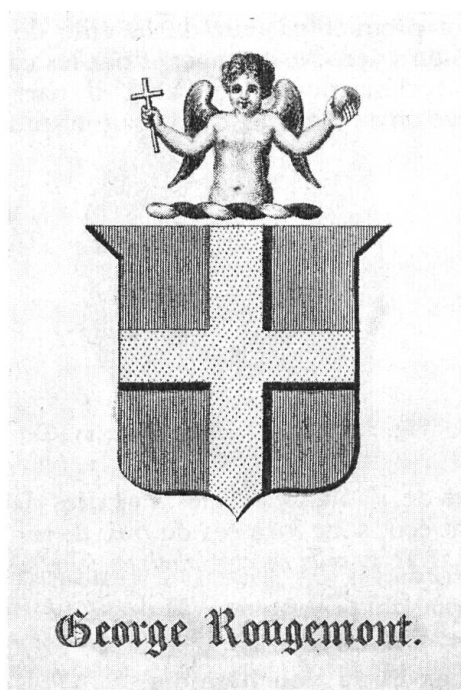


Fig. 2. Georges de Rougemont, milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

tion héraldique peinte en 1757 par J.-P. Thiébaud dans le *Rôle Baillods* pour David L'Ecuyer d'Hauterive, marchand-drapier à Neuchâtel, reçu bourgeois interne de cette ville en 1706, père de Frédéric-Guillaume. Le premier quartier est emprunté aux L'Ecuyer, comtes de Muret, famille française sans aucune parenté avec celle d'Hauterive. Nous ignorons la signification de la deuxième écartelure.

Le second (62 × 95 mm), appartenant à la branche londonienne d'une famille neuchâteloise riche en documents héraldiques, a été gravé pour Georges de Rougemont (1791-1874). L'écu de forme anglaise caractéristique du siècle passé porte *une croix d'or sur champ de gueules*. Cimier : un ange tenant une croix et un globe dans ses mains, variante du cimier concédé par les lettres de noblesse de 1784 (fig. 2). Le cimier de l'ex-libris de Marie, fille dudit Georges, est par contre conforme à l'octroi de 1784, l'ange tient une épée et une croix.

Ces ex-libris se trouvent dans les bibliothèques de MM. Alfred et Maurice Perreiaux à Neuchâtel. *Olivier Clottu.*

## Bibliographie

VALYNSEELE, Joseph : *Les Say et leurs alliances*. — L'étonnante aventure d'une famille cévenole. Préface d'André Chanson, de l'Académie française. Un volume de 392 pages et 17 illustrations. Chez l'auteur, 8, rue Cannebière, Paris XII<sup>e</sup>. Prix 70 francs.

Les Say apparaissent en Lozère dès la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Devenue protestante à la Réforme, la famille se fixe à Nîmes qu'elle fuit lors de la Révocation de l'Edit de Nantes. Le marchand-drapier Louis Saix se réfugie à Amsterdam, puis s'établit en 1694 à Genève. Son fils Jean est reçu bourgeois de cette ville en 1730. Il est père de Jean-Etienne, agent de change à Lyon puis Paris, naturalisé français en 1786, auteur de la famille qui fait l'objet de cette étude. Deux de ses fils ont une importante descendance. Celle de l'aîné, Jean Baptiste Say (1767-1832), célèbre économiste français, est essentiellement protestante (on y trouve plusieurs familles suisses), alors que

celle de Louis Say, 1774-1840, fondateur d'une raffinerie de sucre à laquelle la famille devra fortune et notoriété, est catholique.

La postérité de Jean-Baptiste et Louis Say et des alliés de leur sang est étudiée complètement jusqu'en 1971. De très nombreuses notes apportent des précisions sur presque chaque personnage, son origine et son milieu, et citent des anecdotes souvent pittoresques à son sujet. Cette descendance numériquement considérable, l'est aussi par la qualité de certains de ses représentants appartenant à l'industrie, aux affaires, aux lettres, aux arts, à la politique et au grand monde (noblesse française et belge, plusieurs maisons duciales et princières, altesses royales ou impériales).

Cet ouvrage, mine précieuse de renseignements généalogiques et biographiques, devrait figurer dans la bibliothèque de tous ceux qu'intéresse l'histoire sociale des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. *Olivier Clottu.*

C. PAMA : *Heraldry of South African Families (Coats of arms, crests, ancestry)*. Editeur : A. A. Balkema, Capetown, 1972.

Deux conceptions héraldiques opposées se coudoient en Afrique du Sud. Les premières armoiries apparaissent à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle à l'époque de la Compagnie hollandaise des Indes orientales. Aux Pays-Bas, chaque bourgeois libre avait le droit de porter un blason, alors qu'en Angleterre c'est le souverain seul qui octroie des armes. Ceci explique la situation britannique. L'« Heraldry Act » de 1962, loi sur l'usage des armoiries, a créé un Conseil héraldique, un Bureau d'héraldique et le poste d'un héraldiste d'Etat. Ces services enregistrent les armoiries existantes, en créent de nouvelles sur demande; ils leur donnent une protection légale. Chacun peut d'ailleurs dessiner des armoiries et les adopter, cela, pour autant qu'elles n'appartiennent pas déjà à une autre famille.

Ce fort volume de 365 pages, largement illustré, commence par un historique du développement de l'art du blason en Occident, puis décrit les caractéristiques de l'héraldique des Pays-Bas et de l'Angleterre. L'inspecteur général C.-D. Bell (1813-1882) releva toutes les armoiries qu'il vit sur des objets, pierres tombales et panneaux mortuaires, ces derniers provenant en particulier de la Groote Kerk de Capetown, démolie en 1836. Cette collection de blasons, surtout hollandais, a été continuée par Daniel Krynauw, beau-frère de Bell. Elle est publiée intégralement dans le présent ouvrage et suivie de la reproduction de plus d'une centaine de cachets conservés au Musée Koopmans-De Wet, à Capetown.

L'armorial proprement dit suit cette introduction. Les familles, sans tenir compte de leur origine ou de leur domicile, sont classées par ordre alphabétique. Chaque notice reproduit les armoiries (souvent un document original), en énonce le blasonnement et donne la source du renseignement; sont en outre indiqués : le nom du personnage-souche de la famille, son origine et la date de son arrivée en Afrique du Sud, ainsi que son état civil complet.

Les 850 familles de ce premier volume ont été choisies essentiellement en raison de l'authenticité de leur blason. Parmi elles, 333 sont originaires des îles Britanniques, 292 des Pays-Bas, 158 d'Allemagne, 29 de France, 15 de Suisse, les autres, moins nombreuses, du Portugal, de Suède, Belgique, Pologne ou Danemark. C'est dire l'intérêt, non seulement sud-africain mais aussi européen, de cette œuvre qui groupe une somme considérable de renseignements aussi bien héraldiques que généalogiques.

Quarante planches hors texte reproduisent les blasons les plus anciens et les plus beaux du pays. Une bibliographie exhaustive et la table des noms cités complètent cette intéressante publication que nous souhaitons voir se poursuivre.

Olivier Clottu.

Gerard J. BRAULT : *Early Blazon, Heraldic Terminology in the twelfth and thirteenth centuries with special Reference to Arthurian Literature*. Oxford, 1972, in-8. (328 p. 3 pl. h. t. et 289 fig. in texte. Prix : 11 £.)

Si l'héraldique constitue un auxiliaire indispensable de l'histoire médiévale, rares sont aujourd'hui les ouvrages qui apportent en ce domaine quelque chose de neuf. Il y a donc lieu de se féliciter de la parution récente du livre de M. Brault : *Early Blazon, Heraldic terminology in the twelfth and thirteenth centuries with special reference to Arthurian literature*. Le professeur Brault, qui enseigne à l'Université de Pennsylvanie, a voulu donner l'évolution sémantique des termes et des expressions héraldiques en prenant essentiellement comme source la littérature médiévale française, méthode qui n'avait jusqu'à présent été qu'ébauchée.

Une bibliographie complète précède une introduction générale concise. Une première table donne les principaux termes catalogués dans le glossaire. Des planches l'accompagnent.

Mais c'est, bien sûr, le glossaire qui rendra les plus grands services aux érudits. Il est complet, pratique et suffisamment concis. Cette concision a, sans doute, conduit l'auteur à proscrire des développements marginaux, ce que d'aucuns regretteront : Ainsi, il aurait été intéressant de savoir pourquoi les armes fabuleuses « au cerf issant d'une porte » que l'on trouve décrites dans le *Chevalier à la Charrette* ont été, au XV<sup>e</sup> siècle, données au roi d'Irlande par les hérauts. D'autres affirmations gagneraient à être nuancées voire approfondies. Ainsi M. Brault pense que le plus ancien emploi du mot « sinople » pour signifier vert dans un armorial se trouve dans la relation du tournoi d'Ardres qui se déroula en 1377. Et l'auteur de citer comme source une ancienne version de l'armorial d'Urfé à la suite duquel le blasonnement des armes des participants à ce combat se trouve indiqué. Ce manuscrit, contrairement à ce qu'en pense M. Brault, n'est pas contemporain du combat, car un examen attentif des « entrées » de l'armorial montre qu'il ne saurait être antérieur aux premières années du XV<sup>e</sup> siècle. Une autre copie un peu plus ancienne du même armorial, à la suite duquel la relation des tournois d'Ardres et de

Saint-Omer n'est pas reprise, donne en revanche toujours le mot « vert » pour le classique sinople. On peut donc avancer que l'emploi du mot « sinople » — qui aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles signifiait vermeil — pour indiquer la couleur verte est un peu plus récent que ne le pense l'auteur. Ces points de détail n'ôtent rien au glossaire, pièce maîtresse de l'ouvrage et on ne saurait trop en faire l'éloge.

Il faut revenir sur l'introduction générale qui, malgré sa brièveté, comporte des aperçus neufs et brillants. Des affirmations de l'auteur surprendront peut-être certains. Ainsi, il met en doute la thèse selon laquelle les armes d'hermines plain, portées par les comtes de Bretagne depuis, Jean III, dérivent du canton des armes de ses prédécesseurs. M. Brault y voit le résultat d'un jeu de mots, l'hermine constituant des armes parlantes pour l'« Erménie », la patrie légendaire de Tristan et l'un des noms de la Bretagne en vieux français et en moyen anglais. C'est une idée chère à M. Brault puisqu'il l'a déjà exposée dès 1960 dans plusieurs articles. Il nous semble nécessaire d'apporter ici quelques précisions à propos de cette hypothèse séduisante, sur un calembour qu'expliquerait la vogue des romans arthuriens dans l'entourage de Jean III. On sait que l'écu d'hermines plain apparaît sur un sceau de Jean III en 1316. Le premier témoignage des armes d'un comte de Bretagne est le sceau utilisé en 1200 par Pierre de Dreux, qui portait alors l'échiqueté de son père Robert II, brisé d'un franc canton d'hermines. Il convient de rapprocher ces dernières armes de celles de son cousin, Alexandre, frère du duc de Bourgogne qui brisait, au même moment, les armes des ducs d'un franc canton d'hermines : c'était là, en effet, un mode de brisure en usage. On ne saurait perdre de vue que les armes de Dreux au canton d'hermines ont désigné, pendant tout le XIII<sup>e</sup> siècle, les comtes de Bretagne. Jean III, fils d'Arthur II, supporta sans doute mal des armes de cadet alors qu'il était à la tête d'un fief pratiquement indépendant : il abandonna l'échiqueté des Dreux pour des armes parlantes qui se seraient rapportées à son

fief dont l'un des titulaires aurait été le légendaire Artus. Mais on se souviendra aussi que le processus de la « pars pro toto » en héraldique est fréquent au XIV<sup>e</sup> siècle comme l'ont montré les études du Suédois G. Scheffer.

Si nous nous sommes arrêté sur cet exemple, en tentant de le replacer dans son cadre réel, c'est qu'il nous semble révélateur de l'impression que laisse parfois l'introduction de l'ouvrage de M. Brault. Une étude de l'héraldique, à partir des seules sources littéraires, pour utile qu'elle soit, risque en effet de donner au lecteur une vue un peu trop détachée des réalités du monde médiéval, dont l'héraldique était un élément quotidien.

Quoi qu'il en soit, l'indispensable livre de M. Brault, qui apporte un souffle nouveau à l'héraldique, ne pourra manquer de figurer dans la bibliothèque des héraldistes à côté des ouvrages désormais classiques de Mathieu ou de Galbreath. *Jean-Bernard de Vairre.*

ADALBERTO RICOTTI BERTAGNONI : *Stemmario italiano delle famiglie nobili e notabili*, vol. I. La Remondiniana Editrice, Bassano del Grappa, 1970.

Les armoiries de cent familles nobles, anoblies ou notables choisies dans toutes les régions de la péninsule sont précédées de grandes compositions aux armes du pape, des anciennes maisons souveraines d'Italie et des ordres de Malte, de Saint-Georges et du Saint-Sépulcre. L'intérêt de cet armorial réside dans le fait que l'auteur a choisi pour illustrer chaque famille un document héraldique original. Nous avons ainsi une vivante rétrospective de l'art du blason en Italie s'étendant du XIV<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle. Aux écus caractéristiques du pays en forme de crâne de cheval ou de targe, succèdent les cartouches baroques aux champs ovales ou découpés si populaires, ou des écus à accolade représentatifs de l'héraldique européenne traditionnelle. Armes sculptées sur des tombes ou des monuments, lettres d'armoiries et sceaux constituent l'essentiel des sources utilisées.

Une excellente introduction à ce fort volume est due à la plume du professeur Giacomo C. Bascapé, de Milan. *Olivier Clottu.*

## Internationale Chronik — Chronique internationale

### Einladung zur Subskription

**Paul Bøsch : Das Heraldische Werk,**

mit 450, wovon 16 farbigen Holzschnitten.

Inhalt : Geleitwort von Hans Richard von Fels. Biographie von Franz Vollenweider.

Das heraldische Werk des Künstlers, von Bruno Heim. Bildteil mit zirka 450 Wappen (Holzschnitte des Künstlers). Verzeichnis der Abbildungen mit Grössenangaben der Holzschnitte. Bibliographie.